

EXPLOITEZ

LE POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE

DE VOS BÂTIMENTS



L'ÉNERGIE SOLAIRE : UN POTENTIEL QUI N'EST PLUS À DÉMONTRER

Répondre aux enjeux de la transition énergétique

494.7 TWh*

d'électricité produite en France en 2023



dont **26.5 %**
par des **énergies renouvelables****

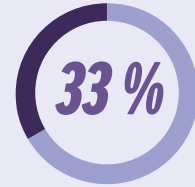
21.5 TWh*

d'électricité produite à partir de l'énergie solaire



soit **4.3 %**
de l'électricité totale produite en France

OBJECTIF DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE



de consommation d'énergie **d'origine renouvelable**

Une énergie propre et pérenne



+ de 30 ans

durée de vie moyenne d'un panneau



95 %

des éléments d'un panneau solaire sont **recyclables**

La production électrique photovoltaïque émet

- 96 %
DE GES***

par rapport à celle au **charbon**

Une réglementation favorable au développement du photovoltaïque

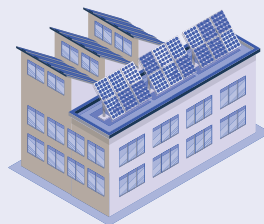
Depuis 2023

Obligation de **végétaliser** ou **solariser 30 % de la surface** si :

- > supérieur à 500 m² : les nouveaux bâtiments commerciaux, industriels ...
- > supérieur à 1 000 m² : les nouveaux bâtiments de bureaux

Obligation d'**installation de 50 % d'ombrières** pour les parkings de :

- > 10 000 m² d'ici 2026
- > 1 500 m² d'ici 2028



A venir

Obligation de **végétaliser** ou **solariser** la surface des toitures de :



- > 500 m² : les nouveaux bâtiments commerciaux, industriels ...
- > 1 000 m² : les nouveaux bâtiments de bureaux



Source : Loi Climat et Résilience du 24/08/2021



UN MODE DE CONSOMMATION SELON DE VOS BESOINS



3 types
d'autoconsommation

• L'autoconsommation avec revente de surplus

Le producteur produit de l'énergie selon ses besoins et revend son surplus au fournisseur d'électricité.

• L'autoconsommation totale

Le producteur produit de l'énergie dédiée uniquement à la consommation sur site.

• L'autoconsommation collective

L'énergie produite est consommée par différents consommateurs dans un rayon défini réglementairement.



La revente totale

Le producteur reçoit un revenu annuel en fonction du nombre de kiloWattheures (kWh) produits.



UNE INSTALLATION CLÉ EN MAIN

Nos équipes d'experts vous accompagnent tout au long de votre projet, pour mettre à votre disposition une installation clé en main et dimensionnée suivant vos besoins.



Études et
faisabilité du
projet

Calcul du
retour sur
investissement
(ROI) et
modélisation
en 3D



Lancement
du projet et
démarches
administratives

Travaux,
mise en
service et
tests de bon
fonctionnement



Maintenance
et suivi de la
production

Monnier Génie Électrique, vous accompagne :

pour devenir **fournisseur
et/ou consommateur
d'énergies renouvelables**

dans la **valorisation de vos surfaces
inoccupées** et la réduction de
l'empreinte carbone de vos bâtiments

dans la **maîtrise
de vos coûts de
production d'énergie**



NOS RÉALISATIONS



Ombrières sur parking



Tous types de toitures



Petites centrales au sol



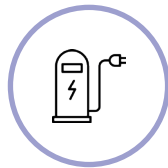
PRODUCTION SOLAIRE ET MOBILITÉ DÉCARBONNÉE : UNE SOLUTION VERTUEUSE ET DURABLE

La pose de bornes de recharge pour véhicules électriques, associées à l'installation de panneaux photovoltaïques s'inscrit comme un engagement **en matière de transition énergétique** au sein des entreprises. La production solaire produite par les panneaux photovoltaïques est **consommée lors de la recharge du véhicule électrique**, par le biais de la borne. Cette synergie permet d'être à la fois **producteur et consommateur d'énergie** et de maîtriser ses coûts de production d'énergie.

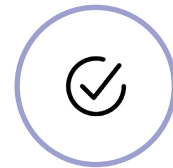
Nous vous soutenons dans votre **démarche de transition énergétique grâce à la mobilité décarbonnée** :



Un **interlocuteur unique**
pour toute la durée du projet



Nos experts sont certifiés
IRVE P12 et Qualifelec IRVE :
jusqu'à 120 kVA* avec ou sans
configuration spécifique



Le **label Advenir** permet
de financer une partie
de vos installations**

* kilovoltampère | ** Sous conditions d'éligibilité

MONNIER GÉNIE ÉLECTRIQUE : 100 ANS D'HISTOIRE



Depuis 1923, Monnier Génie Électrique est spécialiste de la réalisation de vos projets d'automatismes et câblages, de la Gestion Technique des Bâtiments et de l'Efficacité Énergétique.

Nous mettons notre savoir-faire et toute notre expérience, au service de vos installations électriques (courants forts et faibles) dans tous secteurs d'activités : distribution, tertiaire, photovoltaïque, industrie ...

Nous sommes aussi reconnus pour la réalisation de vos projets d'automatisme et de câblage grâce à un bureau d'études expérimenté, une activité de tableautier intégrée et une expertise dans la conception et la réalisation de machines spéciales et techniques.

Entreprise du groupe Vinci Energies, Monnier Génie Électrique associe la connaissance du tissu local à la force d'un grand groupe.

NOS CHIFFRES CLÉS



100
collaborateurs



+ 365
clients



15,13 M €
chiffres d'affaires (2023)

Certifié



ISO 9001

Certifié



installations de systèmes
solaires photovoltaïques

Certifié



installations électriques

Monnier
GÉNIE ÉLECTRIQUE
AUTOMATISME & CÂBLAGE

Monnier Génie Électrique

810 rue du Verger
44150 Ancenis Saint-Géréon

+33 (0)2 40 83 05 20
contact@monnier-energies.com
www.monnier-energies.com